

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Brigade des douanes d'Hendaye : le  
plancher de la voiture renfermait 33,400 kg  
de cocaïne**

Bordeaux, le 29 septembre 2026



**Trois semaines après la saisie remarquable de 334,40 kg de cocaïne et 485,20 kg de résine de cannabis, la brigade des douanes d'Hendaye a réalisé une nouvelle saisie de cocaïne le 24 septembre dernier. 33,4 kg ont cette fois-ci été interceptés. La valeur de la marchandise est estimée à près d'1,5 million d'euros sur le marché illicite de la revente au détail des stupéfiants.**

Ce jour-là, les agents sélectionnent une voiture avec une personne à bord. Le conducteur déclare revenir d'Alicante en Espagne où il était arrivé en avion. Durant la fouille, le service constate une anomalie au niveau du plancher. Le contrôle avec le chien anti-stupéfiant est alors effectué et ce dernier marque nettement le plancher devant la banquette arrière du véhicule. Le service arrive à ouvrir manuellement les deux caches aménagées au pied de chacun des sièges passagers arrières et découvre 29 pains pour un poids total de 33,400 kg de cocaïne.

Le conducteur qui s'était vu remettre le véhicule par le fils de son employeur avec pour consigne de le remonter en Angleterre a été mis hors de cause et remis en liberté.

En 2025, la douane française a appréhendé 31,26 tonne de cocaïne.

Contact presse : David VAUDOYER : 07 72 72 91 37, [david.vaudoier@douane.finances.gouv.fr](mailto:david.vaudoier@douane.finances.gouv.fr)